

# L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



Hebdomadaire indépendant d'informations générales N°209 du lundi 31 janvier 2022 - Prix: 3 000 GNF - Zone CFA: 500

Cour d'appel de Conakry

**Le Procureur Général invite les officiers de police judiciaire au respect des délais de garde à vue** P.5



Un seul représentant de l'ANAD au CNT  
**Quand Abdoulaye Kourouma "dédouane" le MATD** P.4



Limite d'âge pour la présidentielle  
**Cellou Dalein Diallo fait part de ses inquiétudes** P.5



Mohamed Béavogui, Premier ministre guinéen  
**« Ce que nous demandons, c'est une administration qui pense à autre chose qu'à s'enrichir... »** P.2

Recrudescence des coups d'Etat dans la sous-région  
**Le regard critique de l'ancien ministre Khalifa Gassama Diaby** P.4

La délivrance des passeports interrompue  
**Les précisions du ministre de la Sécurité** P.6

Interview Aliou Bah du BL au CNRD

## « Si les intentions et les projets changent, on s'adaptera au contexte » P.3



Edito à vue d'Aigle

## Le Patronat guinéen à la croisée des chemins

Le moins qu'on puisse dire et écrire, c'est que de Lansana Conté à Alpha Condé en passant par Moussa Dadis Camara et Sékouba Konaté, le patronat guinéen n'est pas parvenu, pour des questions d'ego, à s'entendre, à parler d'une seule voix pour tirer le secteur privé vers le haut... P2

## Edito à vue d'Aigle



### Le Patronat guinéen à la croisée des chemins

**Le moins qu'on puisse dire et écrire, c'est que de Lansana Conté à Alpha Condé en passant par Moussa Dadis Camara et Sékouba Konaté, le patronat guinéen n'est pas parvenu, pour des questions d'ego, à s'entendre, à parler d'une seule voix pour tirer le secteur privé vers le haut.**

Les autorités de la transition CNRD, à leur tête le colonel-président Mamadi Doumbouya, ont clairement émis le souhait de voir les différents patronats dans une structure unifiée. Il y a quelques jours, Ansoumane Kaba connu sous le nom de Kaba Guiter, a fait une sortie pour annoncer la mise en place prochaine d'un Patronat unifié, dont il sera président, avec pour vice-présidents Kerfalla Person Camara «KPC» et Ismaël Kéita.

Mais comme beaucoup le craignaient, un autre groupe se réclamant du patronat a animé le mercredi 26 janvier une conférence de presse pour se démarquer de Kaba Guiter et CIE. Ce groupe est dirigé par Elhadj Habib HANN qui, parlant de l'unification du patronat guinéen, a dit ceci: « Cela a toujours été notre vœu et notre souhait d'aller vers un consensus pour un patronat unique. Ce n'est pas seulement la tendance d'une unification mais la mise en place d'une nouvelle structure de patronat qui va permettre à tout un chacun de prendre part à cette nouvelle dynamique. Ce qui implique qu'on revoie le cadre juridique du patronat, implique les acteurs qui sont importants, de façon à ce que nous ayons une institution forte. Cela a été mon souhait depuis des années... Nous sommes conscients que les autres patronats reviendront à la raison pour que nous sachions que nous ne pouvons pas de façon indifférente constituer un patronat. On ne peut pas unifier dans l'exclusion, ce n'est pas possible.»

Comme on le voit donc, la guéguerre de leadership entre patrons guinéens est loin de connaître son épilogue.

**Kèfina Diakité**

Mohamed Béavogui, Premier ministre guinéen

## « Ce que nous demandons, c'est une administration qui pense à autre chose qu'à s'enrichir... »

**Dans une interview accordée au journal français "Le Monde", le Premier ministre guinéen de la transition Mohamed Béavogui, indique que ce dont notre pays a besoin c'est une administration qui pense à autre chose qu'à s'enrichir.**



Pour le locataire du palais de la Colombe, une Guinée nouvelle, ce n'est pas seulement une Guinée avec des élections. « Nous en sommes à la énième transition en Guinée. A chaque fois, l'objectif était d'organiser des élections en ne s'occupant que du volet politique. Résultat,

nous avons créé une commission électorale qui n'a jamais été transparente et des élections frauduleuses.

Cette feuille de route repose sur trois piliers. Le plus important est politique, mais ce n'est pas suffisant sans un bon système judiciaire, sans une bonne administration, sans

une bonne gestion des ressources publiques et sans un minimum d'infrastructures pour nous permettre d'aller vers de bonnes élections.

Ce que nous proposons, ce n'est pas le ciel ! Par exemple, nous voulons un Conseil supérieur de la magistrature qui puisse conduire les réformes dans nos institutions judiciaires. Ce que nous demandons, c'est une administration qui pense à autre chose qu'à s'enrichir. En Guinée, les hommes les plus riches sont les fonctionnaires de l'Etat. Il nous faut des finances publiques correctement gérées. Qu'enfin ce pays profite de ses ressources. Autrement dit, une Guinée nouvelle, ce n'est pas seulement une Guinée avec des élections », a confié au journal français "Le Monde" le Premier ministre de transition, Mohamed Béavogui.

**Kèfina Diakité**

## Guinée

### Le Club Foniké lance ses activités pour lutter contre l'ethnocentrisme

**Le jeudi 27 janvier, le Club Foniké parrainé par Oumar Sylla alias Foniké Menguè a lancé ses activités à Conakry pour lutter contre l'ethnocentrisme. C'était à la faveur d'une conférence-débat, avec pour thème, « les mots pour soigner nos maux ».**

Ce nouveau Club entend mettre en place des antennes dans les quartiers, dans les communes, dans les régions, dans les préfectures et dans les sous-préfectures. Ses membres rappellent que la Guinée ne se limite pas à Conakry. Ils disent avoir aujourd'hui le courage, l'audace de faire face à ce problème qu'est l'ethnocentrisme, d'attaquer le problème et de trouver des solutions.

Ibrahima Kalil Fofana, élève de la 12ème, qui a participé à ce débat, a carrément reconnu qu'il était ethnocentriste avant.

Il a donc pris l'engagement de bannir cela et de sensibiliser d'autres personnes à bannir l'ethnocentrisme. « Le débat tournait autour de l'ethnocentrisme. Avant de venir ici, je ne connaissais même pas la définition de l'ethnocentrisme. Mais aujourd'hui, j'ai connu ce que c'est l'ethnocentrisme et je connais les moyens de lutte contre l'ethnocentrisme. Et ça m'a permis d'en connaître les causes. Grâce à ce débat, j'ai acquis beaucoup de connaissances. Après cela, je me suis fait la promesse de partager ce que j'ai appris ici parce que j'ai beaucoup

d'amis. Et à la maison, je vais partager avec ma famille puisque dans ma famille on fait de l'ethnocentrisme. C'est nécessaire de les informer parce qu'ils ne savent pas qu'ils font du mal à leurs proches. », a-t-il fait savoir. Oumar Sylla alias Foniké, le parrain du Club du même nom, a salué l'initiative et a demandé aux nouvelles autorités d'accompagner ces jeunes afin de mettre fin à l'ethnocentrisme dans notre pays. Un noble combat qui, de l'avis général, mérite vraiment d'être mené pour rapprocher davantage les Guinéens.

**Tidiane Diallo**

Interview Aliou Bah du BL au CNRD

# « Si les intentions et les projets changent, on s'adaptera au contexte »

Une semaine après leur départ de la coalition des partis politiques (CPP), Aliou Bah et Cie ont procédé à la création du Forum des partis politiques (FPP). Selon le président du MoDeL, membre de cette nouvelle plateforme, une Union n'est pas exclue entre les amis d'hier pour une transition apaisée. Dans une interview accordée à notre rédaction, ce leader politique rassure que ce forum a pour objectif de créer un cadre idéal de travail pour que tous les acteurs participent à toutes les étapes de la Transition



**L'Aigleinfos :** Vous et d'autres leaders politiques viennent de quitter le CPP pour lancer le FPP. Quelles sont les raisons ?

**Aliou Bah :** Pour la nécessité de travailler ensemble. La classe politique s'est remobilisée dès les premières heures de la Transition. L'objectif c'est de voir comment est-ce qu'il faut créer un cadre idéal de travail afin que tous les acteurs participent, par les idées, les propositions, les conseils à toutes les étapes de la Transition. Donc les démarches en cours obéissent à ce besoin-là. Bien entendu lorsqu'il s'agit de s'organiser et surtout une classe dont les cartes sont redistribuées. Aujourd'hui nous ne sommes plus dans un contexte de mouvance et opposition. Donc naturellement des contradictions peuvent naître. Alors le CPP a été créé dans ce contexte-là. A un moment donné, les uns et les autres ne comprenaient pas la façon d'organiser le travail. Naturellement quand c'est comme ça, il y a une situation de blocage et il faut trouver des solutions. Donc les solutions qu'on a envisagées c'était de trouver un autre cadre de travail qui permettra à ceux qui n'étaient pas d'accord avec le

premier cadre pour que ceux-ci puissent se retrouver et travailler ensemble.

**L'AigleInfos :** Tout est parti d'un problème de choix du poste de porte-parole. Après avoir quitté le CPP allez-vous accepter d'unir vos forces avec vos anciens d'amis d'hier ?

**Aliou Bah :** Bien entendu. Parce que nous sommes tous d'accord sur les questions de fond. Donc c'est juste un problème de forme. La façon de fonctionner. Les uns pensent qu'il faut structurer, les autres pensent qu'en structurant on se retrouvera avec des problèmes d'ego, des problèmes de leadership étant donné que la classe politique ne se réunit pas en alliance ou en coalition. Elle se réunit simplement en forum de travail, et le seul dénominateur commun, c'est que nous sommes tous des acteurs politiques. Mais se retrouver ne voudrait pas dire ensemble nos visions. Et nous sommes tous des concurrents. Aujourd'hui les conditions ne sont pas pour le moment réunies par rapport au calendrier électoral. Nous, nous sommes par essence des compétiteurs électoraux. Il faudrait bien qu'on aille dans ce sens-là. Donc c'est pourquoi, tout ce travail est en

train d'être fait afin que le dialogue politique s'ouvre pour pouvoir discuter avec les autorités de la Transition sur la façon dont on ira aux élections.

**L'Aigleinfos :** Mais pour plusieurs observateurs, cette division va vous affaiblir devant les autorités de la transition. Est-ce que c'est votre point de vue ?

**Aliou Bah :** Pas du tout. On se rappelle, il y a quelques mois, quelques années maintenant, lorsque le FNDC se créait on disait toujours la même chose. On disait que les uns et autres s'utilisaient, le pouvoir pouvait profiter et tout ça. Mais on a vu les résultats. Toujours est-il que la population sait qui est crédible et qui ne l'est pas. En termes politiques, ce n'est pas tout le temps que la quantité qui joue, la qualité est fondamentale. Donc ça ne peut pas être une raison pour le CNRD de s'éterniser au pouvoir. Pour le moment si nous nous en tenons au mot, ils ont clairement dit qu'ils sont venus

pour la période de transition dont la durée est déterminée et qu'ils ne sont pas là pour rester au pouvoir. Maintenant si les intentions changent et que les projets changent, on s'adaptera au contexte et on fera ce qui est nécessaire à faire.

**L'Aigleinfos :** Maintenant que votre forum est mis en place. Comment est-il structuré ?

**Aliou Bah :** Non il n'y a aucune organisation. Il n'y a aucune nécessité d'organiser les gens dans ce truc. Il suffit simplement de se réunir pour poser un ordre du jour, des questions ponctuelles à traiter. Les uns et les autres se prononcent, on s'entend sur une décision, et à l'issue on fait un compte rendu de presse, puis on passe à autre chose. Il n'y a pas nécessité à avoir un porte-parole ou un président. Il y a un besoin spécifique. C'est comme si les gens se réunissent ensemble pour regarder un match de football de 90 minutes. Ils n'ont pas besoin d'un porte-parole

ou d'un président pour bien suivre le match. Parce qu'après le match on se disperse. Donc ça ce n'est pas fait pour durer pour rester. Donc ce ne sont pas des alliances ou des coalitions.

**L'Aigleinfos :** Cette coalition va durer combien de temps, c'est juste pour la durée de la Transition ou bien allez-vous continuer le combat ensemble jusqu'à présenter un seul candidat lors des élections à venir par exemple ?

**Aliou Bah :** Bien avant. C'est juste pour qu'on puisse ouvrir le dialogue politique et qu'on pose le débat. Une fois que nous aurons une visibilité sur le calendrier électoral, les alliances vont commencer à se nouer. Les Partis politiques vont se mettre ensemble selon leurs intérêts et la proximité de leur vision. C'est comme ça, ça fonctionne partout dans le monde.

Interview réalisée par Amadou Tidiane Diallo

## Afrique de l'ouest

# La Cédéao suspend le Burkina Faso de ses instances, exige la libération de Kaboré

Le Burkina Faso, où un coup d'Etat s'est produit lundi, a été suspendu vendredi de la Communauté des Etats ouest-africains (Cédéao) à l'issue d'un sommet virtuel de cette organisation qui n'a pour l'instant pas décidé d'autres sanctions, a appris l'AFP auprès d'un participant à la réunion.

La Cédéao, qui a demandé la libération du président renversé Roch Marc Christian Kaboré, placé en résidence surveillée, ainsi que des autres officiels arrêtés, tiendra un nouveau sommet le 3 février à Accra, en présence cette fois des chefs d'Etat de la région, selon cette source s'exprimant sous couvert de l'anonymat.

Le sommet virtuel, qui a duré environ trois heures, a en outre décidé de l'envoi samedi à Ouagadougou d'une mission des chefs d'état-major des armées de la Cédéao, qui sera suivie lundi d'une mission ministérielle.

Jeudi soir, dans sa première allocution depuis sa prise de pouvoir lundi, le nouvel homme fort du Burkina, le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, avait déclaré à la télévision nationale que son pays avait « plus que jamais besoin de ses partenaires ». Disant comprendre les « doutes

légitimes » suscités par le coup d'Etat, il a assuré que le Burkina « continuera à respecter les engagements internationaux, notamment en ce qui concerne le respect des droits de l'Homme », en précisant que l'indépendance de la justice serait aussi « assurée ».

Le lieutenant-colonel Damiba s'est en outre engagé « au retour à une vie constitutionnelle normale », « lorsque les conditions seront réunies », sans préciser d'agenda.

AFP

Un seul représentant de l'ANAD au CNT

## Quand Abdoulaye Kourouma "dédouane" le MATD

Dans l'interview accordée au site Mediaguinee, le président du Rassemblement pour la Renaissance et le développement (RRD) explique comment l'ANAD de Cellou Dalein Diallo s'est retrouvée avec une seule place. Pour lui, l'erreur ne viendrait pas du MATD.



Lorsqu'il y a un problème qui t'arrive, il faut te parler toi-même en se posant la question d'où est venu le problème ? C'est ce que l'ANAD n'a pas fait. Je pense que l'ANAD devrait se parler pour situer le problème. J'ai écouté aussi des gens qui disent que c'est pour couper la branche de la forêt (Guinée forestière) de l'ANAD. Ce sont des communications qui ne profitent pas à la stabilité du pays. Nous sommes partenaires avec l'ANAD et en aucun cas, on peut soustraire un document. J'ai parlé avec les cadres de l'ANAD par rapport à ça. J'ai personnellement parlé avec Jacques Gbonimy qui m'a dit que le ministère de l'Administration du Territoire devait savoir que c'est lui le vrai président de l'UPG. Il a dit que Bouréma Condé leur avait répondu que c'est le congrès qui l'a élu qui est le vrai congrès. Je lui ai dit si les nouvelles autorités le savent. Il m'a dit que l'administration est une continuité. Je lui ai dit que nous sommes dans une situation exceptionnelle. Il m'a dit que je devrais défendre leur position mais je lui ai dit que je n'étais pas le ministre de l'administration du territoire. Mais ce que les communicants sont en train de dire, c'est comme si on a refusé de déposer la liste de nos partenaires. Pour une question d'honnêteté, nous sommes obligés d'expliquer comment les choses se sont passées. Il faut reconnaître que l'ANAD devrait se parler à elle-même pour voir où se trouve le problème. Ça ne sert à rien de se faire victimiser et se stigmatiser. Je pense qu'ils doivent être politiques. La communication en politique est très très importante...», a indiqué l'ancien député Abdoulaye Kourouma.

Kéfina Diakité



A.P.J. Abdul Kalam

« L'ANAD a déposé la liste de certains de ses alliés qui ont d'autres problèmes en leur sein. Si vous prenez par exemple le parti UPG de feu Jean Marie Doré, au niveau des dépôts de candidature, il y a Jacques Gbonimy qui a déposé sa liste au compte de l'ANAD. On a retrouvé une autre candidature de l'UPG signée par Me Alfred Mathos. Il y avait là une entité signée par deux présidents différents. Le ministre qui avait une centaine de dossiers devant lui et qui devait éliminer ou arbitrer, s'il trouve des dysfonctionnements comme ça, ça lui donne de facto le droit à se servir de ça. L'UFDG avait donné à ses alliés deux candidats et elle-même avait deux. Mais dans l'arbitrage, ils ont dit qu'un parti politique ne peut pas avoir deux conseillers, au nom du même parti. Ça leur a permis de prendre un (conseiller) de l'UFDG. J'ai posé la question concernant l'UDD qui était le deuxième allié de l'ANAD. Et là, on m'a dit que c'est un problème lié à un document administratif sur le candidat, je crois. J'ai été surpris de voir une déclaration de certains communicants de l'ANAD qui disaient qu'on a soustrait leurs

dossiers pendant les dépôts de candidature. Je suis obligé de donner des explications en tant que mandataire. Je peux vous envoyer le récépissé que j'ai signé après le dépôt. Vous verrez exactement les 13 noms précités. C'est signé par moi et le ministère de l'Administration du Territoire. D'autres ont parlé de mains noires derrière. En tant que mandataire, je dois vous donner des explications pour que vous sachiez comment ça s'est passé. Je suis allé à la charge pour savoir comment l'ANAD n'a pas eu trois conseillers comme le RPG Arc-en-ciel. Le RPG avait deux candidats et deux autres au compte de ses alliés. Ils ont enlevé un candidat du RPG et les deux alliés sont venus. Je suis parti demander pourquoi les deux autres candidats de l'ANAD ne sont pas venus, ils ne m'ont pas donné l'explication. Et c'est vrai que l'UPG a déposé deux listes (différentes). Une liste signée par Jacques Gbonimy et l'autre par Me Alfred Mathos. S'ils ont des litiges, il revient au ministère de l'Administration du Territoire de trancher. Je suis surpris de voir les gens continuer d'accuser d'autres ou se victimiser.

Recrudescence des coups d'Etat dans la sous-région

## Le regard critique de l'ancien ministre Khalifa Gassama Diaby

**Khalifa Gassama Diaby, ancien ministre de l'Unité nationale et de la Citoyenneté, dans une tribune publiée dans la presse le dimanche 30 janvier, soutient que les coups d'État ne sont jamais la victoire de la démocratie. Celui qui a eu le courage de rendre sa démission sous Alpha Condé jette un regard critique sur la situation qui prévaut dans certains pays de la sous-région (Mali, Guinée, Burkina Faso).**

« Notre sous région est menacée par une déstabilisation qui risque d'être chronique et dévastatrice pour nos États et nos peuples.

Il faut savoir raison garder, ne jouons pas avec le destin de nos peuples sur la base des chimères révolutionnaires et militaires.

Les coups d'État ne sont jamais la victoire de la démocratie, ils expriment toujours l'échec préoccupant de la dynamique et de la stabilité de l'émancipation démocratique de nos peuples et de nos États. Les coups d'État normalisés ont rarement mené à la satisfaction des attentes politiques et sociales de nos peuples. Dès lors, une transition suite à un coup d'Etat militaire, n'est jamais un légitime mandat. Le laisser croire ou l'espérer serait irresponsable, improductif et dangereux.

La première et la plus dangereuse des maladresses en période de transition, est de se donner plus de missions, plus d'objectifs, plus de chantiers qu'il n'est nécessaire et indispensable.

Une transition sérieuse ne peut être de longue durée, encore moins se transformer en une période de normalité durable pour faire face aux défis structurels et fonctionnels. Les théoriciens

et les thuriféraires gelés des coups d'Etat et de la normalisation des pouvoirs militaires illégaux et illégitimes, qui veulent nous enfumer avec des arguments tirés par les cheveux, prennent une lourde responsabilité pour la stabilité et la continuité démocratique de nos pays de la sous-région.

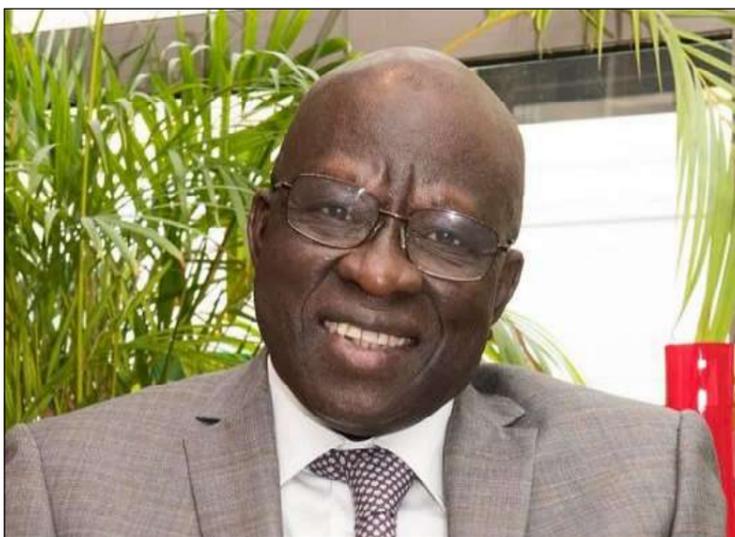
Il n'y a pas de recettes magiques pour la démocratie. Elle s'acquiert dans un processus d'apprentissage et d'exercices constants et ne tient son effectivité relative et sa consolidation progressive que dans la fidélité à ses principes et la poursuite discontinuée de son apprentissage. Ceux qui comptent sur un moment figé et militaire pour nous délivrer des solutions magiques ne savent pas de quoi parle t-on, ou sont de mauvaise foi. Si à chaque fois que certains sont mécontents des pouvoirs censés être élus, et dans leurs mandats légaux (notamment au Mali et au Burkina Faso), que ceux-ci n'obtiennent pas des résultats escomptés, on les dépose par les armes, alors disons adieu à notre idéal et notre conquête démocratiques dans nos pays et dans la sous région.», a écrit Khalifa Gassama Diaby. Une sortie qui, comme il fallait s'y attendre, a été abondamment commentée dans le pays du colonel Mamadi Doumbouya.

Kéfina Diakité

Paysage politique

## Une nouvelle plateforme se crée autour du PUP et de l'ARENA

Une nouvelle coalition politique vient de se créer autour du PUP et de l'ARENA. Elle vient s'ajouter à d'autres plateformes, à savoir le Collectif des partis politiques (CPP) et le Forum des partis politiques (FPP).



Le porte-parole de cette nouvelle plateforme composée de 9 partis, Dr Sékou Koureïssy Condé, indique qu'ils visent à promouvoir la médiation, la réconciliation, l'identification des sujets fondamentaux liés à la transition. « La rencontre d'aujourd'hui au siège du Parti de l'Unité et du Progrès (PUP) était axé sur la mise en place d'une plateforme de partis politiques qui a pour vocation de promouvoir la médiation, la réconciliation, l'identification de sujets fondamentaux liés à la transition, pour sa bonne marche et son bon dénouement. D'ici là, les partis politiques présents à cette rencontre sont : le PUP, le RDIG, l'ARENA, le RGD, le parti GUID, le MPDG, le RDI, le PGR, le PTS. Neuf (09) partis politiques et cette liste n'est pas fermée », a confié Sékou Koureïssy Condé.

Et d'ajouter : « Nous avons constaté que la mission de rapprochement des grandes plateformes existantes, qu'il s'agisse du RPG Arc-en-ciel, du CPP ou du FPP pour une cohésion et l'unité des forces politiques de notre pays, il était indispensable qu'une force du centre puisse se poser pour réconcilier, pour rapprocher et pour favoriser un débat portant sur les questions liées à la réussite de la transition. Nos partis politiques se sont mis d'accord pour la mise en place d'une plateforme qui à partir de ce moment là nous retire des plateformes existantes et fait de nous une nouvelle plateforme responsable et qui assumera sa vocation de médiation, de réconciliation et de promotion des sujets clés liés à la réussite de la transition »

Tidiane Diallo

Cour d'appel de Conakry

## Le Procureur Général invite les officiers de police judiciaire au respect des délais de garde à vue

Le jeudi 27 janvier, le Parquet Général de la Cour d'appel de Conakry a procédé à la remise des habilitations à plusieurs dizaines d'Officiers de Police Judiciaire (OPJ). Une occasion que le Procureur général, Alphonse Charles Wright, a mise à profit pour inviter ces derniers au respect des délais de garde à vue.

« Si vous voulez proroger, c'est tout à fait légal, référez-vous aux procureurs de la République. Aux procureurs de la République également, n'empêchez pas les officiers de police judiciaire quand ils sont sur des enquêtes. Dans tous les cas, vous n'aviez rien à perdre, le résultat de tous leurs travaux vous sera remis. Mais il ne faudrait pas que vous soyez des obstacles dans le cadre des activités des officiers de police judiciaire... J'ai entendu les gens dire, non le procureur général a fait des annonces, bon on croit que ça va s'arrêter là. C'est mal connaître le procureur général que je suis. J'ai entendu trop de gens parler, mais en Guinée, la sociologie de la République de Guinée nous enseigne tous que tant que vous ne liez pas la parole à l'acte, le Guinéen ne va pas vous croire. Je vous assure sur l'honneur et ma dignité, la volonté sans faille que j'ai pour pouvoir mener à bien cette mission, je mets ma vie sur un plateau de la légalité, je ne reculerai devant rien. Aucun obstacle, sans abus, sans passion, force restera à la loi. Je ne protégerai aucun officier de police judiciaire. », a martelé Alphonse Charles Wright. Et d'ajouter : « j'ai dit aux procureurs de la république, que je viens de mettre en place une supervision des parquets. Désormais, chaque procureur du ressort de la cour d'appel de Conakry a un avocat général ou



un substitut général qui supervise tout ce qui se fera dans le cadre de la mission du ministère public auprès des juridictions d'instance ».

Dans son intervention de circonstance, le colonel Bienvenu Lamah de la gendarmerie dira ceci : « M. le Procureur Général, votre enseignement ce matin a été vraiment de qualité. Je vous rassure au nom du Haut commandant de la Gendarmerie Nationale que nous allons veiller à ce que la proximité soit respectée. Je vous rassure de compter véritablement sur la gendarmerie, nous allons respecter tout ce que vous avez

eu à dire. »

Le Directeur Général de la Police, pour sa part, s'est dit satisfait et s'est engagé à veiller au respect strict des délais de garde à vue.

« Je suis sûr et certain que vos idées coïncident et vont dans l'intérêt général... Nous policiers et gendarmes, nous sommes les bras armés de la justice, les bras armés de l'Etat. Soyez convaincu, nous veillerons à travailler correctement et sous la direction des procureurs d'instance et du procureur général. », a déclaré Malick Koné.

Tidiane Diallo

Limite d'âge pour la présidentielle

## Cellou Dalein Diallo fait part de ses inquiétudes

Le samedi 29 janvier 2022, l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) a tenu son assemblée générale hebdomadaire. Une occasion que son président, Elhadj Mamadou Cellou Dalein Diallo, a mise à profit pour faire part de ses inquiétudes par rapport à la conduite de la transition par le CNRD, à sa tête le colonel Mamadi Doumbouya.

« Nous commençons à avoir

des inquiétudes, nous le disons. Nous apprenons : ah, il faut renouveler la classe politique, il faut chasser les vieux. Notre combat c'est pour que le peuple de Guinée choisisse ses dirigeants. Il ne faut pas que les gens s'enferment dans un bureau pour choisir à la place du peuple en disant que le peuple ne veut plus d'une telle génération, ne veut plus des anciens Premiers ministres, ne

veut plus ça, ne veut plus ça. Vous le savez, ça ne sera pas accepté, on n'acceptera pas des choses qui n'existent nulle part ailleurs. En France, les Français ont élu Emmanuel Macron à 39 ans, ils n'ont pas pris une loi pour exclure les vieux, c'est par le jeu démocratique que le jeune a été élu. Aux États-Unis d'Amérique, les Américains ont élu Biden à 77 ans, ils n'ont pas pris une loi pour exclure les jeunes. On peut

faire la campagne contre les vieux si on veut, aller vers le peuple pour dire : je suis jeune, je suis candidat, choisissez la jeunesse. Mais, les gens ne peuvent pas s'asseoir à Conakry et dire : c'est nous qui connaissons la volonté du peuple, il ne veut plus des

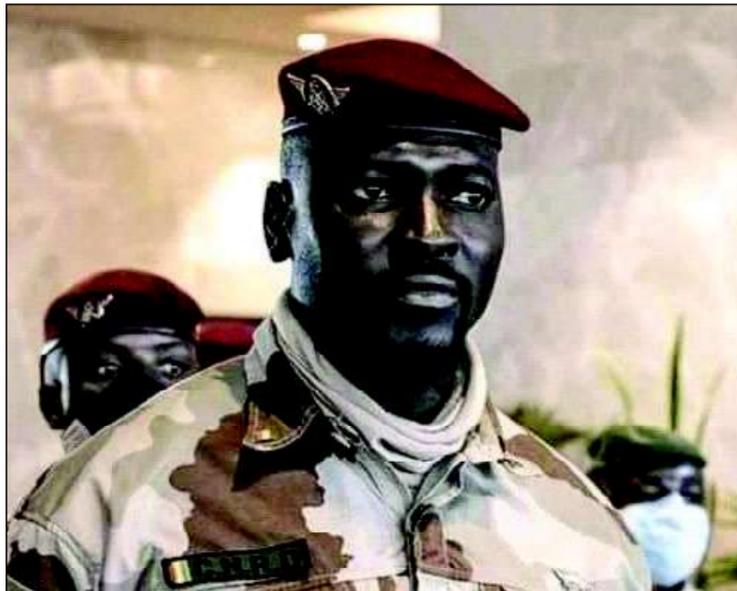
anciens », a martelé Cellou Dalein Diallo, le chef de l'UFDG, l'un des poids lourds de la scène politique guinéenne. Reste à savoir si ses préoccupations seront prises en compte.

Kéfina Diakité

Planification des politiques publiques

# Vers le recensement général de la population guinéenne

**Le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a présidé le jeudi 27 janvier la session ordinaire du Conseil des ministres. Une occasion qu'il a mise à profit pour donner des instructions et prendre des décisions pour la bonne gestion de l'Etat pendant cette transition que tous les Guinéens patriotes veulent apaisée et inclusive.**



Le tombeur d'Alpha Condé a rappelé que conformément à la charte de la transition, la liste définitive des membres du

Conseil National de la Transition CNT a été publiée. Celle-ci découle du travail du CNRD suite aux efforts des équipes du MATD. Il a remercié tous les acteurs et contributeurs qui ont travaillé pour la réussite de cette phase décisive du processus de la Transition.

Le colonel-président Mamadi Doumbouya a par ailleurs informé le conseil du démarrage très prochain de l'exécution du nouveau budget et a exhorté les membres du Gouvernement à la rigueur et au respect des procédures dans la passation des marchés publics. Il les a invités à travailler avec intégrité et à ne

jamais perdre de vue l'existence de la CRIEF.

Le chef de l'État n'a pas manqué de fustiger les dysfonctionnements constatés au niveau des Conseils d'Administration au sein des Établissements Publics à caractère Administratif. Il a instruit par conséquent les ministres à accélérer le renouvellement des EPA et à veiller à leur efficacité. Autre annonce faite, c'est celle relative au recensement général de la population pour mieux planifier les politiques publiques.

Après concertation avec l'autorité de régulation des

postes et télécommunications, il a été décidé la suppression de la facturation des communications vers les centres d'appels à compter du 1er février 2022. Le Chef de l'État a ordonné la réduction du tarif d'interconnexion et de la suppression de la redevance sur le trafic ON-NET pour permettre aux opérateurs de renouer avec les activités d'octroi de bonus aux consommateurs. Ce qui baissera les tarifs pour ces derniers et permettra de relancer le trafic.

Kéfina Diakité

## La délivrance des passeports interrompue

### Les précisions du ministre de la Sécurité

**Invité le vendredi dernier dans l'émission "Les Grandes Gueules" d'Espace FM, le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, Bachir Diallo, est revenu sur l'interruption de la délivrance des passeports.**



« Vous imaginez dans quelles conditions vous avez reçu votre passeport au Ministère de la Sécurité et de la Protection civile, les conditions inhumaines dans lesquelles on fait l'enrôlement et deuxièmement l'arnaque qu'il y a au niveau de l'enrôlement des citoyens et troisièmement les conditions techniques dans lesquelles la société LOUBA travaille. C'est tout simplement inadmissible... La société IRIS a sous-traité avec une société dite LOUBA alors que dans la convention avec la société IRIS,

ce sont les vrais travailleurs de celle-ci qui devaient être ici présents mais ils ont sous-traité avec LOUBA. Donc, il y a eu des défaillances répétitives de la part de la société LOUBA qui a sous-traité avec IRIS. Parmi ces manquements vous avez non seulement des problèmes techniques récurrents mais également le problème de rupture de stock. », a fait savoir le ministre Bachir Diallo.

Et de révéler que lorsqu'ils se sont rendu compte qu'il n'y avait

plus assez de passeport en stock, il a alerté la société IRIS à plusieurs reprises. « Je les ai appelés et j'ai fait la commande, il n'y a jamais eu de passeport, j'ai fait une deuxième commande, pas de passeport, j'en suis à ma troisième commande toujours pas de passeport. Et de manière unilatérale, la société IRIS me propose cet autre passeport d'une autre couleur sortie du stock de l'avant dernière génération de passeport. Je rappelle ici à tous les citoyens que le Ministre de la Sécurité n'est pas compétent pour changer la couleur d'un passeport officiel, c'est quelque chose qui se discute en conseil de ministres. Lorsqu'il est acquis on le change. J'ai cherché à entrer en contact avec la vraie société. Mais le PDG de la société IRIS n'a pas voulu me parler, il m'a juste envoyé sa directrice commerciale et cette dernière m'a juste parlé pendant cinq minutes avant de rentrer chez elle. Après cela, ils ne nous ont plus recontactés. »

Tidiane Diallo

## Burkina Faso

### Ouattara pour un accompagnement du pays dans sa lutte contre le terrorisme

Depuis samedi 29 janvier, circule sur les réseaux sociaux un audio d'Alassane Ouattara enregistré lors de la conférence des chefs d'État du dernier sommet de la Cédéao convoqué, vendredi, après le putsch au Burkina Faso. On y entend le chef de l'État ivoirien y exposer la position de son pays sur ces événements et y raconter son entretien téléphonique avec Roch Kaboré, le jour de son renversement.

7 minutes 33 d'un extrait de discours enregistré, de loin, vraisemblablement au téléphone portable et parfois tronqué. On y entend toutefois Alassane Ouattara s'adresser à la conférence des chefs d'État de la Cédéao, vendredi, et exposer la position de la Côte d'Ivoire.

Après avoir condamné le **putsch contre le président Kaboré** et appelé à sa libération immédiate, le président ivoirien présente ses deux priorités : « la restauration de l'ordre constitutionnel et l'accompagnement du Burkina dans la lutte contre le terrorisme pour éviter un effondrement total du pays qui constituerait une menace pour la paix et la

sécurité de notre région. »

Le communiqué final ne fera pas mention d'une assistance militaire dans l'immédiat, mais la Cédéao a dépêché, dès le lendemain, une **délégation de chefs d'état-major** pour évaluer la situation, notamment sécuritaire.

Dans cet audio, Alassane Ouattara raconte aussi une conversation téléphonique qu'il a eue avec Roch Kaboré « le lundi après-midi ». Ce dernier lui aurait fait part de son intention de démissionner, ce dont le président ivoirien aurait tenté de le dissuader pour donner du temps aux chefs d'État de la région.

« Il considérait que sa démission était la seule chose à faire, car il n'était pas venu en politique pour créer des tueries au sein de ses compatriotes », relate encore Alassane Ouattara.

Dans cet audio, on entend aussi Alassane Ouattara évoquer la situation au Mali. Il plaide pour l'ouverture de discussions avec le gouvernement de transition en vue de préparer « un chronogramme crédible qui puisse être soumis à la Cédéao pour examen ».

AFP

Conseil des ministres

# Le compte rendu de la session ordinaire du 27 janvier

**La session ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce jeudi 27 janvier 2022, de 10h à 12h, sous la haute autorité de son Excellence Monsieur le Président de la Transition, Président du CNRD, Chef de l'État, Chef suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA.**

Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION

II. COMPTE RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERMINISTÉRIEL DU MARDI 25 JANVIER 2022

III. DIVERS

Au titre du premier point, Son Excellence Monsieur le Président de la Transition a rappelé que conformément à la charte de la transition, la liste définitive des membres du Conseil National de la Transition CNT a été publiée. Celle-ci découle du travail du CNRD suite aux efforts des équipes de MATD. Colonel Mamadi Doumbouya a remercié tous les acteurs et contributeurs qui ont travaillé pour la réussite de cette phase décisive du processus de la Transition. Par cet acte, l'organe législatif qui dessinera l'axe politique de la transition est mis en place.

Ensuite, le Président de la Transition a informé le conseil du démarrage très prochain de l'exécution du nouveau budget. Il a exhorté les membres du Gouvernement à la rigueur et au respect des procédures dans la passation des marchés publics. Il les a invités à travailler avec intégrité et à ne jamais perdre de vue l'existence de la CRIEF.

Le Chef de l'État a par ailleurs fustigé le dysfonctionnement des Conseils d'Administration au sein des Établissements Publics à caractère Administratif. Il a instruit les ministres à accélérer le renouvellement des EPA et à veiller à leur efficacité.

Pour mieux planifier les politiques publiques, le Chef de l'État a annoncé un recensement général de la population.

Par ailleurs, le conseil a été informé qu'après concertation avec l'autorité de régulation des postes et télécommunications, il a été



décidé la suppression de la facturation des communications vers les centres d'appels à compter du 1er février 2022. Le Chef de l'État a ordonné la réduction du tarif d'interconnexion et de la suppression de la redevance sur le trafic ON-NET pour permettre aux opérateurs de renouer avec les activités d'octroi de bonus aux consommateurs. Ce qui baissera les tarifs pour ces derniers et permettra de relancer le trafic.

Au titre du deuxième point de l'ordre du jour,

Le Premier ministre Chef du Gouvernement a abordé deux sujets :

Monsieur Mohamed Béavogui a d'abord félicité le Ministre de l'Économie, des Finances et du Plan et le Gouverneur de la Banque Centrale pour le règlement des arriérés de paiement aux PME des dettes se situant entre 500 millions et 7 milliards de francs guinéens. Cette mesure aura des effets bénéfiques dans la relance de l'économie.

Ensuite, il a rappelé le parcours de validation des projets de décrets soumis à l'attention du Chef de l'État. Le Premier ministre a invité les membres du Gouvernement à respecter les différentes étapes de validation avant de notifier

aux uns et aux autres que la décision finale des nominations relève des prérogatives du Président de la Transition.

Au titre des communications :

Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique a fait une communication relative à l'Organisation du concours de recrutement de nouveaux fonctionnaires.

Au terme du débat, le Conseil décide :

§ *D'auditer le fichier actuel afin de déterminer les besoins réels en termes de recrutement ;*

§ *De mettre en place un système de gestion du personnel et des plans de carrière au sein de la fonction publique ;*

§ *De mettre en cohérence les besoins de recrutement avec le plan de relance de l'économie.*

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile a communiqué sur la situation relative à la production des passeports. Il a énuméré les multiples manquements constatés dans la mise en œuvre de la convention BOT signée entre le gouvernement guinéen et la société Iris.

Tout en soulignant le caractère stratégique et souverain de la production des passeports, le Conseil décide de :

recommande :

§ *L'appui à la mise en place d'une politique nationale de la Recherche Scientifique tenant compte des synergies à développer avec le secteur privé ;*

§ *la mise en place d'un mécanisme de financement compétitif ;*

§ *la rationalisation du cadre existant en développant des mécanismes de protection des résultats de recherche.*

Au titre des divers

Réaffirmant son attachement à la réussite de la participation guinéenne à l'événement mondial Dubai Expo, le Président de la Transition a donné des instructions afin que la Guinée soit dignement honorée à ce rendez-vous avec des personnes utiles.

Enfin le Conseil a été informé du retour du Sily national tôt ce matin. Le Président de la Transition a déploré que la délégation guinéenne soit revenue au pays avec seulement trois joueurs. Il a instruit le ministre des sports de réfléchir à une meilleure organisation des sports et particulièrement du Football avec la détection, la prise en charge et la formation des jeunes talents dans notre pays.

Conakry, le 27 janvier 2022

**Ousmane Gaoual DIALLO,**  
**Ministre de l'Urbanisme,**  
**de l'Habitat et de**  
**l'Aménagement du**  
**Territoire, Porte-Parole du**  
**Gouvernement**

§ *Dépêcher dans l'urgence une mission en Malaisie afin d'ouvrir la discussion avec les dirigeants de la Société IRIS ;*

§ *Explorer l'opportunité de profiter des bonnes pratiques en matière de production des passeports dans la sous-région pour répondre aux besoins du pays.*

La Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation a dans sa communication, fait l'état des lieux de la recherche scientifique et de l'innovation technologique.

La Ministre a sollicité l'accompagnement du gouvernement pour l'élaboration d'une politique Nationale de la recherche scientifique et de l'Innovation technologique en République de Guinée.

Au terme du débat, le Conseil

**Lisez le journal numérique sur le site**



Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Les oméga 3 en 15 questions (suite et fin)

## Les oméga 3 sont des acides gras essentiels... à notre santé ! Mais où les trouver ?



Ainsi, l'allégation «source d'acides gras oméga 3" est justifiée dès lors que l'aliment contient 15 % de l'apport nutritionnel conseillé en ALA (2 g/jour) ou en DHA (0,12 g/jour) de l'homme adulte pour 100 g ou 100 ml ou 100 kcal ;

Et l'allégation «riche en acides gras oméga 3" est justifiée dès lors qu'un aliment contient plus de 2 fois la valeur seuil prévue pour l'allégation «source», soit 30 % de l'apport en acide alpha-linolénique ou en DHA de l'homme adulte pour 100 g ou 100 ml ou 100 kcal.

Ainsi vous ne pouvez pas vous tromper pour choisir la bonne quantité d'oméga 3 !

**Sont-ils indispensables tout au long de la vie ?**

De nombreux caps de la vie peuvent être surmontés plus facilement avec un apport en oméga 3 :

La femme enceinte et celle qui allaite, peuvent transmettre à l'enfant les acides gras qu'elles consomment. Elles lui garantissent alors un développement nerveux et visuel normal et sont elles-mêmes moins victimes de nausées. Futures mamans, mangez donc du poisson, ses bénéfices sont supérieurs aux risques liés à la présence de métaux lourds. A condition de consommer des poissons diversifiés et d'éviter les poissons prédateurs type, espadon, marlin, siki ;

Chez les enfants souffrant de déficits de l'attention ou d'hyperactivité, les taux sanguins d'acides gras oméga 3 sont généralement inférieurs à ceux des autres enfants. Il semblerait donc qu'ils jouent un rôle important dans la concentration, la capacité d'apprentissage et le comportement social ;

Des études indiquent que nos amis les oméga 3 auraient un potentiel antidépresseur dans le trouble de l'humeur le plus courant, la **dépression**. Cependant les études restent limitées sur ces bienfaits présumés ;

Et enfin pour ces **messieurs** dont les risques d'infarctus et de maladie du cœur sont souvent plus élevés, les oméga 3 préservent le système cardio-vasculaire, ne vous-en privez donc pas !

**Comment les aliments sont-ils enrichis en oméga 3 ?**

Certains aliments sont enrichis en ALA uniquement alors que d'autres contiennent tous les oméga 3. **Concrètement, soit on ajoute directement des ingrédients riches en oméga 3 soit on modifie l'alimentation des animaux producteurs.**

Dans ce second cas, leur **alimentation est 100 % végétale et enrichie en graines de lin**. Ainsi le lait et certaines viandes sont considérées comme «enrichis

en oméga 3». Deux méthodes qui marchent pour un taux d'oméga 3 au top dans votre alimentation.

**Les aliments enrichis en oméga 3 sont-ils bons pour la santé ?**

Les produits enrichis en Oméga 3 sont de plus en plus nombreux. Dans la mesure où nous ne consommons pas assez d'Oméga 3, les **aliments enrichis semblent donc effectivement incontournables** pour notre santé en particulier notre santé cardiovasculaire.

**Y a-t-il des risques en cas d'excès ?**

Les oméga 3 garantissant la **fluidité du sang**, une consommation excessive peut être à l'origine de **problèmes de coagulation** ou **augmenter les risques d'hémorragie**. Mais ce sont **toutefois des quantités très importantes qui sont mises en cause**. Alors pas de panique, si vous souhaitez suivre un régime enrichi en oméga 3 ou faire une cure de compléments, voici quelques conseils simples pour ne pas faire d'impairs :

Si vous êtes **allergique au poisson**, attention, certains aliments enrichis et compléments sont à base d'huile de poisson, un simple coup d'œil sur la formule vous évitera une vilaine allergie ;

Si vous prenez des **médicaments**, particulièrement des **anticoagulants** : consultez impérativement votre médecin avant de changer de régime ou de prendre des compléments d'oméga 3 ;

Si vous êtes **enceinte**, il est toujours préférable de demander conseil à votre médecin avant de changer de régime et plus encore avant de prendre des compléments alimentaires ;

Enfin **ne donnez pas de suppléments à vos enfants sans demander l'avis de votre pharmacien ou de votre médecin.**

DOCTISSIMO

CAN 2022

## Le Stade d'Olembé accueillera une demie et la finale, après le drame

**La Confédération africaine de football (CAF) a levé la suspension imposée au Stade d'Olembé et a autorisé qu'une demi-finale et la finale s'y disputent, a annoncé la CAF ce 30 janvier. Huit personnes ont trouvé la mort dans un mouvement de foules, le 24 janvier, en marge du huitième de finale Cameroun-Comores.**



Une demi-finale et la finale de la 33e Coupe d'Afrique des nations de football (CAN 2022) auront bien lieu au Stade d'Olembé, comme c'était prévu avant le début de cette CAN 2022. Ainsi en a décidé la Confédération africaine de football (CAF), ce 30 janvier, malgré un mouvement de foules qui avait fait huit morts et des dizaines de blessés, le 24 janvier, en marge du huitième de finale Cameroun-Comores.

« La Commission d'organisation de la CAF a décidé à l'unanimité de lever la suspension imposée au Stade d'Olembé et d'autoriser l'une des demi-finales de la [CAN 2022] ainsi que le match de la finale à se dérouler au Stade d'Olembé », informe un communiqué.

**«La sûreté et la sécurité des spectateurs et visiteurs seront assurées»**

La CAF indique avoir reçu un rapport détaillé sur la tragédie qui s'y est produite il y a une semaine. Sa Commission d'organisation a « pris note des recommandations et des engagements

du Gouvernement concernant des mesures de sécurité supplémentaires en plus de celles qui ont déjà été mises en œuvre avec succès au Stade Ahmadou Ahidjo lors du match Maroc-Malawi et au Stade Japoma lors du match Gambie-Cameroun ».

L'instance faîtière du foot africain conclut que « la CAF, le Comité Local d'Organisation et le Gouvernement du Cameroun ayant considérablement renforcé la sécurité et les moyens au Stade d'Olembé, [ils] sont convaincus que la sûreté et la sécurité des spectateurs et visiteurs seront assurées ».

RFI

*"Tous les oiseaux trouvent refuge quand il pleut. Mais l'aigle évite la pluie en volant au-dessus des nuages. Les problèmes sont communs, mais l'attitude fait la différence !"*

A.P.J. Abdul Kalam